



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 2288

Texte de la question

M. Jean-François Chossy souhaite attirer l'attention Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les dangers de la myofasciite à macrophages, maladie récemment découverte, ayant pour origine l'aluminium contenu dans la majorité des vaccins et le mode d'injection intramusculaire plus violent préconisé depuis les années 1990. En effet, certains patients ne supportent pas cette technique d'injection et présentent des symptômes divers, développant des maladies auto-immunes : sclérose en plaques, polyarthrite, asthénie invalidante, myalgies et douleurs articulaires, entre autres. Le mécanisme de cette affection reste à ce jour encore mal connu. Cependant dans le cadre de la maladie, la lésion retrouvée par les chercheurs révèle une présence en concentration anormale de macrophages. Ces macrophages porteurs de cristaux d'hydroxyde d'aluminium sont retrouvés jusqu'à une dizaine d'années après la vaccination. Des cas de cette maladie ont été recensés dans de nombreux départements français, notamment dans la Loire, mais aussi dans plusieurs pays européens. Une reconnaissance et une prise en charge de la maladie, l'information et la formation des médecins, le retour à un mode d'injection sous-cutanée dans le cadre du principe de précaution sont des mesures de nature à restreindre l'apparition de cette maladie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'ensemble des mesures que le Gouvernement compte prendre sur ce dossier de santé publique.

Texte de la réponse

La myofasciite à macrophage est une lésion particulière des tissus musculaires. Les investigations ont révélé, dans certains cas, la présence d'aluminium au sein de cette lésion. En 2002, afin de mieux comprendre l'origine et les conséquences éventuelles de cette lésion histologique, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) a lancé une étude épidémiologique, dont les résultats publiés en 2004 sont les suivants, en l'état actuel des connaissances : l'association entre l'entité histologique myofasciite à macrophages sur le site musculaire classiquement choisi pour la vaccination et l'administration de vaccins contenant un adjuvant aluminique est hautement probable, quoique extrêmement rare ; on ne peut pas considérer qu'il existe une association entre l'entité histologique myofasciite à macrophages et un syndrome clinique spécifique, c'est-à-dire une maladie ; il n'y a pas à remettre en cause la balance bénéfice-risque des vaccins contenant un adjuvant aluminique. Les associations de patients ont été tenues informées des conclusions de l'étude, en décembre 2003. L'étude a été présentée en commission nationale de pharmacovigilance en novembre 2003. Tous ces éléments sont disponibles sur le site Internet de l'AFSSAPS, à l'adresse suivante : <http://agmed.sante.gouv.fr/htm/10/myofaci/index.htm>.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2288

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 août 2007, page 5144

Réponse publiée le : 20 novembre 2007, page 7326